# L'ENCYCLIQUE LIBERTAS

ET LES

# PRINCIPES DE 89

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. RÉSERVE
DON. 1864009

PAR

**Mgr FÈVRE**

Vicaire général
Protonotaire apostolique

PARIS
G. TÉQUI, ÉDITEUR
85, RUE DE RENNES, 85
1890

Ld⁴
8567

# AVANT-PROPOS

Le Docteur infaillible et le pasteur suprême de l'humanité, c'est le vicaire de Jésus-Christ, le Pontife Romain. Le Pape enseigne le peuple fidèle en adressant aux cardinaux, archevêques et évêques, des encycliques. Ces encycliques sont transmises aux fidèles, tantôt par la voie de la traduction pure et simple ; tantôt par la voie de l'analyse ou de l'explication. Quand les évêques ont transmis à leurs curés, ces hauts enseignements du Saint-Siége, il ne faut pas croire que tout soit fait. Il reste encore, pour le plus humble ouvrier de l'Évangile, une tâche importante et indispensable : c'est la mise en sermons plus relevés ou en homélies populaires, des enseignements du Pape et des évêques ; c'est la transmission exacte, claire, complète et persévérante de ces enseignements jusqu'aux derniers enfants de la Sainte Église ; c'est le rayonnement continu des doctrines de la Chaire Apostolique, jusque dans le plus petit village de la chrétienté « tout est soumis aux clefs de Pierre, s'écriait Bossuet ; tous, rois et peuples, pasteurs et troupeaux ». Puisque nous devons conformer, aux enseignements de Pierre, nos croyances, nos actes, nos écrits, nos doctrines, il y a pour tous les prêtres devoir de les étudier en leur particulier et de les porter en chaire. L'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus*, les encycliques *Immortale Dei* et *Libertas*, voilà la matière des instructions, les plus certainement opportunes, pour la fin du XIX^e^ siècle. Le Saint-Siége les a promulguées pour cela et non pas pour qu'on les ensevelisse sous la poussière des archives. Le comprendre et nous y dévouer c'est le strict devoir.

Nous avons hésité longtemps sur le parti à prendre. D'un côté,

il nous paraissait plus pratique de mettre en discours les instructions du Saint-Siége ; de l'autre, il nous paraissait téméraire de le tenter. Pour assortir la tâche à notre faiblesse, il a paru meilleur de venir, après plusieurs autres, pour commenter les leçons, d'ailleurs péremptoires, de Léon XIII. Résumer les erreurs religieuses, philosophiques, politiques et sociales que le pape condamne ; leur opposer les vérités que l'Église proclame à l'encontre : tel est en deux mots, notre dessein.

Il est heureusement superflu de signaler, à nos lecteurs, les garanties qu'offre l'enseignement du Pontife Romain. Le Pape, quels que soient ses talents, ses vertus, ses mérites personnels, est, comme chef de l'Église, un homme assisté de Dieu. Quand il définit dogmatiquement, il est infaillible ; quand il se contente d'enseigner sans définir son enseignement, il s'imprégne encore des rayons de la divine assistance. On ne peut trop s'en rapporter au Pape. En le suivant toujours, on ne peut jamais s'égarer. Que notre consigne soit donc celle de saint Liguori : « Paroles du Pape, paroles de Dieu ! »

Quant à l'opportunité, à l'utilité considérable, à la haute portée de la doctrine pontificale, c'est un sujet souvent rebattu. Depuis Léon X jusqu'à Léon XIII, et en particulier, depuis la révolution française jusqu'à nos jours, les Pontifes Romains n'ont tu aucun des dogmes et des principes que Léon XIII expose. Avec une intelligence supérieure des dangers et des besoins de l'heure présente, le Docteur et le Docteur que le Ciel nous donne, est venu à l'heure opportune, réunir en faisceau et présenter dans une admirable harmonie, les enseignements de ses courageux prédécesseurs. Ce qui caractérise les deux encycliques dont nous parlons, c'est leur caractère synthétique et compréhensif ; c'est une exposition logique où rien n'est omis de ce qui peut faire éclater les vrais principes ; c'est sous une forme saisissante et avec un bon sens victorieux, la franchise des applications faites aux difficultés présentes ; c'est enfin le caractère pacifique d'une parole souveraine qui met fin à des controverses éclatantes, non moins par la lucidité de ses décisions, que par

l'humble gloire de notre obéissance. Cette dernière grâce est le plus précieux des bienfaits.

Nous possédons donc en deux documents authentiques et solennels, limpides comme l'eau de nos fontaines, cette vérité intégrale dont personne ne peut s'arroger le monopole, dont personne ne peut décliner l'empire.

L'indifférentisme a fait à l'Église de cruelles blessures ; mais nous sommes sortis de la léthargie de l'indifférence. La doctrine catholique est aujourd'hui plus ignorée que haïe. Le développement subit, les merveilleuses applications des sciences aux besoins et aux plaisirs de la vie, ont détourné les esprits de l'étude savante de la religion, et même de la philosophie. Les connaissances qui formaient la plus haute et la plus pure gloire des civilisations anciennes, inspirent l'ennui, le dédain, presque le dégoût. Les solennelles expositions des vérités dogmatiques et morales, avec le cortège imposant des raisons qui les appuient, ne trouvent plus d'écho même dans nos modernes aréopages. Ce que les organes, les plus vantés de l'opinion, appellent maintenant philosophie, ce n'est guère qu'une négation audacieuse de Dieu, et de ses attributs, le rejet absurde de toute idée de cause et même de toute métaphysique. L'origine du monde et de l'homme, la nature des sociétés diverses, les principes supérieurs du droit et du devoir, tout cela doit désormais reposer, comme la cité d'Aristophane, sur les nuages. Rien de ce qui constituait le spiritualisme chrétien, Dieu, la liberté, la loi, la justice, la vie future, les peines et les récompenses éternelles, ne figure plus dans le symbole, facultatif et mouvant, de nos contemporains. Au nom du *positivisme* et du *déterminisme*, on professe la haine de tout dogme religieux, et même de toute affirmation philosophique, si elle dépasse la sphère des vérités sensibles, modifiées et contrôlées par la physique, la chimie et les expériences du laboratoire. On ose à peine parler de la série continue des causes et des effets, tant on redoute de se croire obligé à une fin. Depuis une vingtaine d'années, des hommes célèbres, dit-on, vantés surtout, Stuart Mill, Darwin, Herbert Spencer,

Huxley, ont pris, dans le domaine de la pensée, le rôle d'agitateurs et de révolutionnaires. Une solidarité effrayante unit, dans une pensée de dissolution impie, les esprits les plus divers. Les principes mêmes de la morale naturelle se sont évanouis presque partout avec les dogmes chrétiens. Le fatalisme nie la liberté humaine, et la responsabilité morale. Le monde est un annexe de la physiologie; c'est le règne de la force aveugle, la manifestation des énergies irresponsables. Tandis que les esprits cultivés tombent dans ce nihilisme intellectuel, le peuple, sans Dieu, sans religion pratique, sans principes positifs et suffisants pour le maintenir, est livré à ses propres passions, esclave des tribuns de bas lieu, qui savent exploiter ses convoitises; le péril des âmes est grand, le danger social n'est pas moindre. On ne peut guère envisager l'avenir sans effroi.

Autrefois, on prévoyait ce que serait une société sans Dieu; aujourd'hui, on est bien près de l'expérimenter.

C'est dans ces circonstances, c'est en présence de ces périls, que Léon XIII vient exposer la doctrine catholique, substituer le portrait sincère de l'Église et de ses lois, à sa fausse et calomnieuse image. L'Encyclique *Immortale Dei*, sans discuter, sans même nommer les systèmes et leurs auteurs, expose la constitution chrétienne des États; elle montre les bienfaits sociaux de la religion, la vraie liberté, la justice, la paix. L'Encyclique *Libertas* nous dit ce qu'est l'homme, quelles sont ses facultés et leurs devoirs, à quels abîmes elles peuvent sombrer, et comment elles doivent se garer d'un tel malheur. Après avoir défendu le mariage contre le sensualisme, la société contre le socialisme et l'anarchie; après avoir replacé les lettres, l'histoire, les études philosophiques et théologiques, au rang qui leur appartient, le Pontife, théologien et homme de gouvernement, fixe les rapports de l'Église et de l'État, règle la condition de l'homme dans ces sociétés ainsi divinement constituées; dresse enfin la grande charte de l'humanité, avec cette précision de doctrine et cette largeur d'esprit qui caractérisent les grands docteurs.

Léon XIII ne se borne pas à énoncer des principes spéculatifs;

autant qu'il est nécessaire, il marque les applications pratiques. Nous saurons désormais comment, au milieu des confusions modernes, un catholique doit se mouvoir, s'orienter, régler son action et ses jugements.

Nous pensons que, pour tirer de ces précieux enseignements, des fruits de grâce et de bénédiction, il faut d'abord les lire dans leur texte original. Les lire ne suffit pas, il faut ensuite les méditer, les pénétrer par une longue réflexion, se les approprier, se les incorporer par une assimilation pieuse et même fervente. Avant de publier une encyclique, le Pape médite une année entière, quelquefois plus. C'est bien la moindre des choses que l'œuvre d'une année de méditation, soit l'objet de nos méditations du matin, au moins pendant un mois. A ce prix, on puise d'une façon vraiment surnaturelle, dans le trésor de l'Église ; et l'on est vraiment docte dans le royaume de Dieu, lorsqu'on tire, de ce trésor, *nova et vetera*.

Pour nous, nous avons craint de troubler l'harmonie qui règne dans ces remarquables compositions, et d'affaiblir l'impression qu'elles doivent produire dans les esprits. C'est pourquoi nous nous sommes abstenu, à proprement parler, du commentaire technique, des gloses marginales et du développement oratoire. Nous avons étudié les textes avec respect et docilité, et, après nous être imbu des enseignements qu'ils apportent, nous avons pensé qu'il serait utile à plus d'un titre, d'en offrir une synthèse et un mémorial. L'enseignement du Pape, qui s'adresse à tout l'univers, a besoin, pour chaque pays, d'un travail d'application. Pour la France, la détermination des doctrines ne suffit pas ; il faut encore parer au double inconvénient des oublis et des atténuations. La vie intellectuelle est chauffée comme l'autre à toute vapeur ; sous la pression des feuilles quotidiennes, les enseignements de la veille sont déjà vieux, et ceux du mois précédent ne comptent plus, les enseignements du Saint-Siège courent risque de partager la commune disgrâce. D'autant que, parmi nous, il se trouve des docteurs à large manche, qui ne tranchent rien, ne décident rien, mais laissent commune-

ment toute chose dans l'incertitude. On suit, sans s'inquiéter de rien, le cours du temps ; on descend le penchant du siècle, sans se donner le moindre souci. On va tout doucement aux abîmes.

A notre humble avis, ceux qui, en présence des enseignements et des lois de la Chaire Apostolique, ajoutent, retranchent, ou simplement atténuent quelque chose, sont des corrupteurs ; ceux qui mettent leur propre sagesse à la place de la sagesse de Jésus-Christ et de son vicaire, sont d'absurdes et funestes docteurs. De tels procédés ne peuvent qu'éterniser les discordes et accroître les confusions. Nous répudions avec énergie ces tristes exemples. Nous ne voulons pas qu'au dernier jour, Dieu nous reproche d'avoir lésé ses droits souverains, en laissant dans le doute, la limite mal définie du devoir social. Nous ne travaillons point pour nous, mais pour l'avénement du règne de Jésus-Christ. Nous n'avons jamais rien entrepris, rien demandé, rien souhaité, rien rêvé, sans ajouter aussitôt du fond du cœur : *Non nobis, Domine, non nobis ; sed nomini tuo da gloriam, super misericordia et veritate tua.*

# LES PRINCIPES DE L'ENCYCLIQUE *LIBERTAS* ET LES DOCTRINES DE 89

## PRÉAMBULE

MISÈRE DE L'HUMANITÉ ; SON SALUT PAR L'ÉGLISE ; COMMENT LES PAPES Y TRAVAILLENT DE NOS JOURS.

I. — C'est un principe indiscutable et qui s'impose par son évidence même. L'homme doit consacrer son esprit à la vérité, son cœur à la vertu, son âme à l'adoration, sa vie à la justice. Mais c'est un fait également certain que l'homme par faiblesse d'esprit ou par faiblesse de cœur, oublie volontiers le culte de Dieu, déroge aisément à la justice ou à la vertu, et, pour justifier à ses yeux ses défaillances, se met en opposition avec la vérité. Si vous jetez sur l'histoire un regard synthétique et compréhensif, deux grands faits frappent vos regards : dans les temps antérieurs à l'avénement du Christ, pendant quatre mille ans, les philosophes, les historiens, les poètes, les législateurs sont d'une égale impuissance pour maintenir intact le dépôt des traditions primitives ; les foules aveugles se précipitent à l'adoration des idoles, à la fin tout est Dieu excepté Dieu lui-même, et ces hommes que Dieu avait créés pour sa gloire ne lui envoyaient plus que l'outrage ou l'oubli ; dans les temps postérieurs à la rédemption, l'Église défend mieux que la synagogue la révélation divine, mais que de combats au dehors, que de craintes au dedans, pour repousser les séductions de l'hérésie, rejeter les attentats du schisme et faire luire sur la montagne, où doivent confluer toutes les nations, le flambeau de l'Évangile ! L'histoire des aberrations de l'esprit humain, depuis dix-huit siècles, apporte ici de terribles et tristes enseignements. Une sorte de logique de l'erreur nie successivement ou défigure tous les articles du symbole et tous les préceptes de la loi. L'Église répond victorieusement, par ses pontifes, par ses conciles et ses savants théologiens, à tous les assauts de l'erreur. Phénomène curieux cependant, à mesure que l'Église remporte des victoires, elle voit s'agrandir le champ de bataille. A telle enseigne que, depuis bientôt quatre siècles, un

principe antichrétien se pose en face de l'Église, et sous des noms divers, lui dispute l'empire des âmes. Cette opposition, source de luttes éternelles, est le fait dominant des temps modernes, et si nous pouvions en découvrir les secrets, ce serait, pour la destinée des hommes, un profit de la plus haute importance.

Jésus-Christ, rédempteur de l'humanité, est aussi le roi des nations. Pendant mille ans, les nations baptisées reconnurent la royauté du Christ et formèrent, sous sa loi commune, la chrétienté. L'État et l'Église, distincts, unis, subordonnés, gouvernaient le monde. L'homme libre sans doute, mais enseigné, gouverné, dirigé, et, en cas de délit, punissable, marchait sous cette double direction, à travers les épreuves de la vie, vers la bienheureuse éternité. Le vicaire de Jésus-Christ était ici-bas, son chef universel et suprême. Tout relevait de la chaire Apostolique ; tout « rois et peuples, pasteurs et troupeaux », dit Bossuet. Oui, l'homme individuel, le chef de famille, le simple citoyen et l'homme public, les particuliers et les peuples, en un mot, tous les éléments quelconques de ce monde terrestre, rendirent à Jésus-Christ, hommage et soumission et s'inclinèrent avec respect et obéissance devant la haute magistrature de son vicaire.

Luther, au XVI^e^ siècle, entreprit de renverser cet ordre. Ce qui était en bas, il le mit en haut ; ce qui était en haut, il espérait, à la longue, le renverser. L'homme avait été jusque-là enseigné, gouverné, dirigé ; Luther, tout en niant son libre-arbitre et en proclamant sa corruption irrémédiable, par une folle imputation des mérites de Jésus-Christ, déclara l'homme libre de toute servitude, indépendant de tout pouvoir, autonome et souverain. Gerson avait écrit *De auferibilitate Papæ* ; sa théorie rendait en effet le Pape inutile ; Luther prononça la déchéance de la papauté. Au nom de son libre examen, en lisant la Bible sans note ni commentaire, chaque individu devait créer l'ordre de la créance et l'objet de sa foi ; puis, par une conséquence forcée, après avoir réglé lui-même, ses rapports avec Dieu, il devait à plus forte raison les régler en maître dans les sphères sociales. Luther fait table rase de toutes les institutions chrétiennes ; d'après sa doctrine, essentiellement révolutionnaire, chaque homme doit être son pape et son empereur, c'est l'anarchie pure.

La logique peut, d'un trait, combiner une erreur radicale ; les choses humaines ne se prêtent pas à si prompts renversements. Quand le grand hérésiarque des temps modernes a ébranlé toutes les colonnes de la civilisation catholique, viennent les démolisseurs de seconde main qui prennent l'entreprise à forfait et maquignonnent des ruines. Jansenius,

Dumoulin, Richer, P. de Marca, Bossuet, Voltaire, Mirabeau, sont les principaux facteurs de cette entreprise. Sur la thèse luthérienne de l'homme machine, Jansénius bâtit une hérésie qui fait de Dieu un tyran cruel, et punit l'homme, non seulement du mal qu'il ne peut éviter, mais encore du bien qu'il fait de son mieux. Dumoulin pose, avec audace, la thèse de la séparation de l'Église et de l'État ou de l'inféodation du Pape à César. Richer, Marca et Bossuet acceptent cette thèse de séparation et abaissent le Pape dans l'Église. Voltaire table sur ces négations pour injurier le Christ. Mirabeau tire les conséquences, il veut l'expulsion du Christ, la séparation définitive de l'Église et de l'État, la mainmise de l'État sur l'Église, la constitution civile du clergé. Après quoi Proudhon, le dernier des impies, poussant à fond toutes les négations antérieures, crie avec fureur : « La propriété, c'est le vol ; la famille, c'est le vice ; Dieu, c'est le mal. Va-t-en, bourreau de ma conscience, et viens que je t'embrasse, Satan, le calomnié des prêtres ».

Guerre au pape, guerre à Jésus-Christ, guerre à Dieu : voilà les conséquences actuelles de l'impiété ; c'est sur cette triple négation que les révolutionnaires veulent réformer ou liquider l'ordre social et orienter la vie.

II. — Dieu n'a pas abandonné, aux malversations des hommes, la fortune de la vérité, l'honneur de la vertu et la majesté de la justice. Dans les premiers temps et jusqu'à leur plénitude, il intervenait lui-même pour assurer leur développement et leur respect ; depuis l'ascension de l'Homme-Dieu, cette fonction divine est dévolue à l'Église, et surtout au Pontife Romain. La dignité humaine et la grandeur morale ont donc encore un représentant et un organe ici-bas ! Captif sur un rocher solitaire et menacé jusque dans sa royale prison, l'héroïque et sublime vieillard, supérieur à toutes les iniquités et à toutes les vicissitudes, s'offre à nos regards dans la calme sérénité de la force qu'il tient d'en haut, distribuant aux uns l'encouragement et l'éloge, aux autres la condamnation et le blâme, flétrissant avec une égale vigueur les insolences de la démagogie ou les violences du césarisme, rétablissant les principes qui sont la sauvegarde de la conscience et de la liberté, relevant enfin les courages par l'affirmation du triomphe définitif de l'Église et de tous les intérêts que l'Église doit sauver.

Tel est le rôle des Pontifes Romains dans tous les siècles. En butte à la persécution sanglante, par l'effusion de leur sang, ils confessent la vérité et nous en enseignent la pratique. Vainqueurs de la persécution et obligés, sur le trône, d'entrer en compte avec la politique, ils maintiennent, contre les Césars de Byzance et contre les Césars d'Allemagne, à

des prix souvent douloureux, la vérité et le droit. Depuis que la révolution moderne met en cause leur magistère souverain et infaillible, ils se raidissent avec plus de vigueur contre la violence. De Léon X foudroyant Luther, jusqu'à Léon XIII, écrivant l'Encyclique *Libertas*, vous chercherez vainement une forme, une ruse ou un mouvement d'erreur, que le Saint-Siége, n'ait pas atteint de ses anathèmes. S. Pie V, condamne les propositions de Baïus ; Innocent X déclare hérétiques les cinq propositions de Jansénius ; Alexandre VIII, frappe le livre d'Arnauld contre la fréquente communion ; la Chaire Apostolique réprouve également la distinction du fait et du droit, le silence respectueux, le cas de conscience ; et lorsque Quesnel délaie pieusement les poisons du jansénisme, il se voit brisé par Clément XI. Les quatre articles gallicans de 1682 tombent sous l'anathème d'Innocent XI, et d'Alexandre VIII. A partir de la révolution, c'est le caractère de plus en plus déterminé de l'erreur, de recourir à la violence. Pie VI à Valence ; Pie VII à Savone et à Fontainebleau ; Pie IX à Gaete, Léon XIII, prisonnier au Vatican, rendent également les oracles de l'inexorable justice et les confirment par la confession du martyre, je veux dire par ce témoignage personnel d'une proclamation scellée d'un sacrifice. *Non prævalebunt :* ils ne prévaudront point, a dit le Seigneur. Dans ce grand duel entre la *Déclaration des droits de l'homme* et l'Évangile, les papes, lutteurs sublimes et docteurs irréfragables, marquent, au peuple chrétien, la ligne de ses devoirs, et personne ne peut s'en écarter sans s'exposer à faire, dans la foi, un funeste naufrage.

La grande hérésie des derniers siècles ne s'attaque point au dogme directement ; elle se cantonne aujourd'hui plutôt dans la discipline et dans la politique. Autrefois, elle se réduisait à deux points : abaisser le Pape dans l'Église et séparer l'Église de l'État. Depuis le concile du Vatican, débusquée d'une de ses forteresses, elle a déserté le champ de l'orthodoxie, pour se fixer sur le terrain civique et mettre l'erreur parmi les droits du citoyen. Au début de cette évolution en 1789, on affectait bien encore de vouloir ramener l'Église aux splendeurs prétendues de son berceau. Cette attitude hypocrite ne se maintint pas longtemps. La guerre, une guerre implacable, digne des Néron et des Dioclétien, fut menée contre le clergé et contre toutes les institutions de la Sainte Église. Le fer et le feu furent les principaux arguments des nouveaux Mahomets. Mais depuis, le loup affecte des allures d'agneau ; il ne dit plus : Crois ou meurs ; bien emmitouflé dans sa laine postiche, il soutient, sans rougir ni trembler, qu'il est membre de cette Église qu'il ravage. Au lieu de se séparer de l'Église, qui les condamne, les partisans du loup ont adopté

pour maxime fondamentale, de ne briser jamais extérieurement, de protester toujours de leur soumission aux décisions de l'Église, à la charge de trouver tous les jours de nouvelles subtilités pour les expliquer, en sorte qu'ils paraissent soumis sans changer de sentiment. Bien établis dans la place, très attentifs à louer le Pontife, et à célébrer leur soumission à ses enseignements, ils sont cependant de connivence avec l'ennemi ; ils font fortune sous sa protection ; et n'affectent habituellement de rigueur que contre leurs compagnons d'armes, intransigeants d'orthodoxie, disent-ils, esprits incapables de se mettre au pas de leur temps et de leur pays.

III. — C'est à une manœuvre de ce parti que doit naissance l'Encyclique *Libertas*.

« La révolution, dit un professeur de Berlin, est un système universel, une théorie radicale, qui, à partir de 1789, prétend s'imposer aux esprits comme aux volontés des nations, et définir les lois de la vie publique. Elle a pour but de constituer tous les États sous la *seule volonté* de l'homme à l'exclusion du droit Divin. Son dogme fondamental est que l'autorité, le pouvoir, ne vient *nullement de Dieu*, mais de l'homme, mais du peuple, et, partant, que l'ordre social n'a pas pour règle les commandements divins, mais les *volontés arbitraires* de l'homme et des nations ». D'où ce philosophe chrétien, quoique protestant, conclut avec autant de courage que de logique : « Le christianisme *seul* peut dompter la révolution, parce qu'il emprunte sa force et son principe à l'extrême opposé, c'est-à-dire *à l'ordre divin ;* parce qu'il est la vérité qui dissipe la nuit du mensonge ; enfin, parce qu'il est la véritable liberté dont la révolution n'offre que le leurre (1) ».

Ces paroles, dignes de remarque, ne sont que l'expression d'une vérité élémentaire. « La théologie, disait Proudhon, est au fond de toutes les questions contemporaines ». « La question religieuse, disait à son tour Mazzini, résume et domine toutes les autres ; les questions politiques y sont nécessairement subordonnées ». Les libéraux ne pensent pas ainsi ; au lieu de vouloir établir, sur la terre, le royaume de Dieu, ils confinent Dieu au ciel et réclament pour eux l'empire de la terre. Que l'Église légifère dans les sphères métaphysiques, on ne le trouve pas mauvais ; mais dans la société civile, elle n'a rien à voir, et c'est là que l'homme doit faire éclater son génie. Or, les papes, qui ne sont pas et qui ne peuvent pas être libéraux, ne s'accommodent pas de ce manichéisme. Grégoire XVI, par l'Encyclique *Mirari vos ;* Pie IX, par l'Encyclique *Quantâ curâ ;*

1. Stahl, *La Révolution.*

Léon XIII, par l'Encyclique *Immortale Dei*, avaient rappelé presque dans les mêmes termes, la Charte *divine* de l'humanité. L'Encyclique *Mirari vos*, qui n'avait paru, à tort, dirigée que contre Lamennais, était tombée en oubli, quand Pie IX voulut en donner une seconde édition plus accentuée. Alors il se trouva un évêque pour en parer le coup et en énerver la force; les catholiques libéraux s'en furent à Malines, pour y déclamer une sorte d'*Anti-Syllabus*. Léon XIII, qui, depuis son avènement, s'était appliqué à établir la solidarité nécessaire, qui noue les questions politiques aux principes religieux, voulut, après avoir traité une foule de questions particulières, donner aussi son *Syllabus* : ce fut l'Encyclique *Immortale Dei*. L'Encyclique *Immortale Dei* eut le même sort que l'Encyclique *Quanta cura*; elle devint la proie des commentateurs qui, sous prétexte, d'en faire ressortir les doctrines, s'appliquèrent surtout à les fausser. A la suite de leurs manigances, on en était venu à croire que Léon XIII avait renié Pie IX et Grégoire XVI; qu'il avait capitulé devant la société moderne; et que cette société moderne, œuvre de rationalisme et de naturalisme, avait obtenu, de la Chaire Apostolique, une patente licitant le libéralisme. De là, l'Encyclique *Libertas* : c'est le Pape lui-même qui en explique ainsi, à demi-voix, la nécessité.

L'Encyclique *Libertas* est le tombeau du libéralisme. Toutes les trompettes de Jéricho avaient acclamé l'Encyclique *Immortale Dei*; sur l'Encyclique *Libertas*, silence, ou si quelques voix libérales s'élèvent encore pour complimenter le Pape, on n'y retrouve plus l'accent du triomphe. Mais il ne faut pas oublier, malgré les commentateurs hétéroclites, que l'arme principale de Léon XIII, contre le libéralisme, c'est l'Encyclique *Immortale Dei*; c'est par cet acte qu'il a voulu l'abattre, et si des gloses compromettantes ont voulu en faire dévier la doctrine, de manière à obliger Léon XIII à la compléter, il ne faut pas séparer le complément du corps principal, mais des deux, former un seul édifice.

C'est notre projet de faire marcher de front les deux Encycliques, de les expliquer l'une par l'autre, de les compléter par la simple juxtaposition des doctrines et de les opposer toutes deux, comme un mur d'airain, aux intrigues et aux complots, voire aux attentats du libéralisme et à tous les faux principes de 1789.

## Coup d'œil rétrospectif sur l'histoire du libéralisme.

IV. — Mais d'abord il faut jeter un coup d'œil rétrospectif sur les origines et les développements de cette grande hérésie du XIX^e^ siècle.

Le libéralisme, dans son éclosion *historique*, est l'opposé de l'absolutisme; l'absolutisme royal avait absorbé, dans la personne du prince, tous les pouvoirs; le libéralisme voulut, par l'établissement des formes constitutionnelles, rendre, aux corps constitués de la nation, une partie des pouvoirs absorbés par le roi. Mais, au point de vue *doctrinal*, le libéralisme est la *même chose* que l'absolutisme; c'est le pouvoir civil qui s'affranchit de Dieu en rejetant l'autorité sociale de l'Église et la royauté de Jésus-Christ. La seule différence entre l'absolutisme et le libéralisme est dans le changement des titulaires du pouvoir : là, c'était le roi seul; ici, ce sont des assemblées. Mais que le pouvoir civil s'affirme par la volonté d'un prince, par la volonté d'un ministre, ou par la volonté d'une assemblée, individuel ou collectif, ce pouvoir rejette toujours la royauté de Jésus-Christ et l'autorité de Dieu. On le vit bien en France à partir de 1789. Dans le fait, les députés n'avaient mandat ni pour révolutionner l'État, ni pour attenter aux droits de l'Église. Cependant, une fois élus, par le serment du Jeu de Paume, ils déchirent les cahiers des électeurs et se constituent en un absolutisme à 1200 têtes, la plupart sans cervelle. Après quoi, sous l'inspiration des préjugés gallicans, jansénistes et parlementaires, ces autocrates se mettent, sous prétexte de constituer la France, à la démolir. Dans l'incohérence de leurs projets, il y a une chose qui tient toujours, c'est la guerre à l'Église. Propriétés ecclésiastiques, colléges ecclésiastiques, hôpitaux, hospices, monastères, ordres religieux, hiérarchies ecclésiastiques, tout y passa. La haine de Dieu et de son Christ poussée jusqu'au paroxysme de la rage, c'est là le premier et le dernier mot de la révolution. Joseph de Maistre a dit le mot propre : La révolution, sous le rapport de la foi religieuse, est *satanique par essence* : c'est la *pure impureté*.

Cette impiété, attentatoire aux droits de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Église, mais voilée par les formes constitutionnelles et poussant son dessein à travers le chassé-croisé des élections et des délibérations des chambres, c'est ce qu'on entend, sous le rapport religieux, par libéralisme. Ce libéralisme, on le voit, ne saurait, sous aucun rapport, se confondre avec les principes, les droits et les formes légitimes de la liberté chrétienne. C'est la licence se décorant du nom de liberté; c'est, sous un nom de liberté, le synonyme d'impiété et l'hypocrisie de l'absolutisme. Sous prétexte de déclarer et de faire valoir les droits de l'homme et du citoyen, c'est le chrétien qu'on veut anéantir.

Aussi, pendant longtemps, le libéralisme fut en horreur parmi les fidèles enfants de la sainte Église. Sous ce nom trompeur, ils voyaient s'avancer une espèce de protestantisme social, qui, par les formes cons-

titutionnelles et leur jeu régulier, devait assurer, aux trames de l'impiété révolutionnaire, un complet triomphe. Le libéralisme, c'est Pilate qui se lave les mains, mais qui fait crucifier Jésus-Christ, ou plutôt c'est le diable grimé en apôtre, détruisant de fond en comble, les pierres fondamentales de l'Église.

Pendant quarante années, il n'y eut entre le libéralisme et l'Église, aucune possibilité d'entente, aucun projet de conciliation. Le premier créateur de catholicisme libéral fut Lamennais. Jusqu'en 1830, les libéraux étaient tous, sans exception, ennemis acharnés de l'Église; si quelqu'un eût osé dire qu'il fallait s'accommoder avec eux, il eût été traité de Judas et honni comme un traître. Les libéraux s'agitaient donc dans leur camp d'incrédulité haineuse; les orthodoxes marchaient sous les bannières de la foi, tenant les libéraux communément pour des misérables, fils de scélérats. En 1829, Lamennais, dans son livre *Des progrès de la révolution et de la guerre contre l'Église*, avait émis l'idée, qu'à raison de l'hostilité des monarchies européennes, il y avait, pour les chrétiens, lieu de se séparer d'elles, pour suivre à part les immortelles destinées de la sainte Église. Ce qui n'était, dans cet écrit, qu'une ouverture, une proposition vague, devint l'année suivante, le programme de l'*Avenir*. L'*Avenir*, non pas pour faire profession de libéralisme, mais pour prendre une situation de combat, poussa à la séparation de l'Église et de l'État, le premier des quatre articles de 1682. Dans ses aventureuses et fougueuses polémiques, il soutint que la pratique de toutes les libertés modernes, pour les controverses de l'apologétique, offrirait à l'Église de sérieux avantages. En 1832 et 1834, Lamennais fut frappé des foudres de l'Église. Dans cette foule d'hommes d'avenir, groupés autour du maître, *pas un*, je dis pas un *seul*, ne le suivit dans sa rébellion. Le catholicisme libéral, non pas comme doctrine *positive*, mais simplement comme arme de combat, fut répudié de tous les écrivains ecclésiastiques.

Cette réprobation tint jusqu'en 1840. Il faut noter que les gallicans, qui eussent dû, par principe, sympathiser avec les théories de Lamennais, furent les plus ardents à les combattre. Depuis 1836, les catholiques de France revendiquaient la liberté de l'enseignement public, promise par la Charte. Pour l'obtenir, les catholiques s'appuyèrent d'abord sur le droit divin de la sainte Église, puis sur les promesses de la Constitution jurée par Louis-Philippe. Cette liberté d'enseignement figurait parmi les libertés modernes qui résultent des principes de la révolution. On n'y prit pas garde, et plusieurs, même parmi les évêques, ne firent pas difficulté de réclamer la liberté d'enseignement comme un

droit naturel, comme une conquête nécessaire de la société contemporaine, comme une faculté dont l'usage devait être *permis indistinctement* à tout le monde ; enfin, pour rappeler la formule, on réclamait *la liberté comme en Belgique*. C'est à cette date que naquit, pour la seconde fois, le catholicisme libéral ; mais il se garda bien de se formuler en propositions ou en thèses ; il se borna à des *déclamations*, oratoires plus ou moins, dont l'esprit public ne mesurait pas exactement la portée. C'est dans cette phase de sa gestation que Jules Morel soupçonna, le premier, une hérésie ; il prit à partie l'abbé Godard, Falloux, Cochin, Cruice, Ketteler, tous auteurs qui avaient abondé dans le sens de la promiscuité doctrinale ; en opérant, sur leurs ouvrages, par de longues analyses, avec l'appareil de Marsh, il fit sortir, sur sa lentille, la goutte de poison que recélait dans ses flancs ce néo-catholicisme.

En 1850, Donoso Cortès fut nommé ambassadeur d'Espagne à Paris. Le marquis de Valdégamas était un converti du libéralisme, et, de plus, un grand esprit : il fit observer qu'on ne pouvait pas réclamer absolument, et sans réserves expresses, la liberté de propager, par l'enseignement, toutes les doctrines. Une partie de ceux qui avaient réclamé cette liberté, sans y prendre garde, ne la réclama plus qu'avec discrétion et dans les conditions voulues d'orthodoxie. Les autres continuèrent à réclamer comme ci-devant, à s'appuyer sur l'esprit libéral de 89, sur la nécessité de l'accepter comme esprit initiateur, ou, au moins, comme fait inéluctable. Celui qui poussa le plus loin cette thèse fut Dupanloup. Alors simple prêtre, Dupanloup, dans son livre *De la pacification religieuse*, s'était séparé, dès 1845, des évêques qui tenaient alors la direction des controverses catholiques ; il avait donné, le premier, la formule d'un catholicisme libéral, acceptant la lettre et l'esprit des libertés modernes, comme un ensemble de lois qu'eussent pu édicter saint Louis, Suger et Charlemagne. Montalembert, Lacordaire, Falloux, le prince Albert de Broglie, Cochin, Foisset, Gratry, et en général les rédacteurs du *Correspondant*, soutinrent Dupanloup dans son essai, assez vague encore, de dogmatisation libérale. Ces écrivains étaient hommes de talent et de zèle ; en leur privé, ils étaient catholiques de marque ; mais ils estimaient que le catholicisme n'avait rien à faire dans la vie publique ; qu'il fallait, dans la politique, s'abstenir par prudence, d'en faire profession : c'est-à-dire qu'ils se montraient, au point de vue social, protestants, et au fond, athées. Louis Veuillot dénonça le libéralisme dans cette *seconde phase* de son évolution : il attaqua l'*illusion libérale* dans ses principales formes ; dénonça, haut la main, l'horreur de ses aboutissements ; et, pour mieux faire savoir ce qu'il entendait par là,

il disait de prime-abord : *Sapiens heresim*. L'homme qui a du goût pour l'erreur rebelle et opiniâtre ; l'homme qui s'y attache pendant qu'elle se formule : c'est à cette marque qu'il invitait à reconnaître le libéralisme.

A partir de la dénonciation de Veuillot, le libéralisme soi-disant catholique, ne resta pas confiné dans ses illusions ; il fit acte de croyance et même de fanatisme à ciel ouvert. Ce fut, toutefois, encore en catimini, avec beaucoup de précautions et un grand étalage de réserves, à la manière d'une *conspiration*, que les fagoteurs de la nouvelle hérésie ourdirent leur trame. Depuis le pacte de la Roche en Brenil jusqu'aux Congrès de Malines, Dupanloup, Falloux, Montalembert, Cochin, Albert de Broglie, et plusieurs autres, embusqués dans le *Correspondant* et secondés par une foule de minimes, tous libéraux pur sang, menèrent cette conspiration. Dans la réalité, c'est contre Pie IX qu'ils marchaient, mais sans le dire. A leurs yeux, comme ils l'ont osé dire plus tard, son pontificat constituait la *crise de l'Église* ; c'était, en effet, pour ces libéraux, la grande épreuve, le rocher fatal. Dans le fait, ils réussirent assez bien à étrangler, en France, le Syllabus et l'Encyclique *Quanta cura*. A force de les expliquer, en mettant l'explication à côté du texte, ils commentèrent si bien qu'ils *volatilisèrent* à peu près ces deux documents. Montalembert eut même l'audace, dans son discours sur *l'Église libre dans l'État libre*, — discours qui devint bientôt une arme aux mains de Cavour, — Montalembert osa glisser une foule de propositions malsonnantes, où il contredisait formellement Pie IX. Montalembert fit plus ; il demanda à Pie IX la séparation de l'Église et de l'État ; et dans ses articles scandaleux sur *l'Espagne* et *la Liberté*, il déclare que, dût-on l'appeler hérétique et schismatique, il entend vivre et mourir dans sa créance à la liberté. Voilà, pour le libéralisme, l'ère des *conspirations*.

En 1868, le catholicisme libéral sort de ses nuages et déclare ouvertement *la guerre* à la papauté. C'est l'époque où le P. Hyacinthe, première étoile détachée du ciel libéral, s'enfuit de son couvent, flétrissant au nom, faussement invoqué, de Jésus-Christ, des doctrines qui se disent romaines, et qui ne sont pas chrétiennes. C'est le jour où Maret, évêque refusé de Vannes, doyen mal venu de la Sorbonne, docteur hétéroclite, compulse, au nom de l'Empereur, contre le Concile général et la paix religieuse, les deux gros tomes où il détrône Pie IX en lui faisant force révérences. C'est l'heure où le P. Gratry, écrit ses quatre brochures absurdes, où il attaque l'Église comme une école de mensonges ; l'heure où Montalembert applaudit aux adresses séditieuses de Bonn et Coblentz, et, râlant déjà l'agonie, invective contre l'idole du Vatican ;

l'heure où Dupanloup, cette rare figure d'intrigant, après avoir intrigué dans tout l'univers, donne une tête épiscopale à tout ce mouvement de révolte ; l'heure enfin où le catholicisme libéral fait esclandre en Bavière, schisme en Arménie, prépare dans les deux mondes une levée de boucliers et va, jusque dans Rome, tenir tête au Concile et braver Pie IX. On a rarement vu, en dehors de l'hérésie formelle et obstinée, une erreur se montrer plus impudemment et agir avec une plus audacieuse perfidie.

La définition dogmatique de l'infaillibilité pontificale fut, pour tous ces belligérants, un rude coup ; elle eût dû être le coup de mort ; mais le catholicisme libéral, pierre d'achoppement de cette fin du siècle, a la vie dure. Les libéraux vaincus à Rome, rejetés par le concile agissant sous l'inspiration du Saint-Esprit, revinrent en France sans faire aucune rétraction ni opérer aucune réforme ; et, par une transformation instantanée, quittant le terrain théologique, où ils s'étaient fait prendre, ils désertèrent les trois articles foudroyés de 1682, et s'embusquèrent dans le premier, où réside *tout le poison* du gallicanisme. Ce ne fut plus désormais dans l'Église et par l'abaissement du Pape qu'ils entendirent prévaloir, mais dans l'État qu'ils entendirent en louant beaucoup Léon XIII, faire régner les libertés modernes : ils gardaient ainsi, à force d'hypocrisie, tout le venin de leur vieille erreur. C'est avec ces prétentions hypocrites et ces manœuvres de haineux sectaires, qu'ils firent avorter en France, l'espoir d'une restauration monarchique ; ils écartèrent Henri V, firent la république, et, pour l'escamoter, créèrent le septennat. On vit alors ce que sont *intùs et in cute*, tous ces animaux de gloire : des avocats superbes, des magiciens de la parole ou de la plume, au fond des fossoyeurs, et, pour dire le mot vulgaire, des propres à rien. Ces libéraux sont des enguirlandeurs qui excellent à mener des funérailles ; ce sont des huissiers de la mort, lorsqu'elle voyage *incognito* en pays catholiques.

A l'avénement de Léon XIII, changement de front. Les libéraux qui avaient tous été les ennemis plus ou moins déclarés de Pie IX, acclamèrent Léon XIII comme Pape *diplomate*, pour eux synonyme de libéral ; ils ont, en effet, presque fait croire au monde que Léon XIII était comme eux, un anti-Pie IX. L'encyclique *Libertas* a soufflé sur ces mensonges ; de tout ce qui fait le catholicisme libéral, il ne reste plus rien qu'une *séduction*. Après les condamnations diverses dont il a été frappé, ce qui subsiste encore du catholicisme libéral, c'est une *complaisance* beaucoup trop marquée pour les principes de la fausse liberté, pour les emblèmes et les hommes qui la représentent, les institutions poli-

tiques et sociales qui en sont sorties ; c'est une *défiance* trop manifeste à l'égard du résultat pratique que pourrait avoir, parmi nous, la proclamation des principes sociaux chrétiens ; c'est une *persuasion intime* de la prétendue nécessité et du prétendu devoir qui s'impose à tout chrétien, de bien se garder d'attaquer, de démasquer et de combattre le libéralisme, sous prétexte que ces principes sont, à cette heure, pour l'Église, l'unique sauvegarde de ses droits, et, dans un immense naufrage, le dernier point d'appui de sa liberté.

En résumé, déclamations, illusions, conspirations, guerre ouverte, hypocrisie, séduction : voilà parmi nous les six phases d'évolution du soi-disant catholicisme libéral. Comme l'arianisme après la mort épouvantable d'Arius, devint plus redoutable ; de même, le catholicisme libéral qui n'est au surplus, qu'un arianisme politique, devint, après la mort de ses chefs, un plus grand péril. Je voudrais dire que c'est un zéro mort, mais nous verrons bientôt comment Léon XIII, de son pied vainqueur le rejette aux gémonies : c'est la page la plus curieuse de l'histoire des doctrines au XIX^e^ siècle.

## Notion théologique du libéralisme.

VI. — Après avoir noté les agissements historiques du libéralisme, il faut le déterminer dans son principe, en définir le genre et les espèces, en mesurer l'exacte portée. Après quoi nous verrons de quelle main vigoureuse l'a saisi Léon XIII, pour l'abattre là où doivent succomber toutes les erreurs, aux pieds de la Chaire du Prince des Apôtres.

Qu'est-ce que le libéralisme ? demandent don Sarda et Salvany, l'Athanase espagnol de l'hérésie libérale, répond, en distinguant les faits des idées. Dans l'ordre des idées, le libéralisme est un ensemble de conceptions fausses, et, dans l'ordre des faits, ce sont les attentats qui découlent logiquement de ces fausses conceptions.

Dans l'ordre des idées, les principes du libéralisme sont : la souveraineté *absolue* de l'individu avec une entière indépendance de Dieu et de son autorité ; la souveraineté *absolue* de la société, dans une entière indépendance de tout ce qui ne procède pas d'elle-même ; la souveraineté *nationale*, c'est-à-dire le droit reconnu au peuple de se gouverner par des lois et des pouvoirs de sa création, dans l'indépendance *absolue* de sa volonté, exprimée d'abord par les suffrages, ensuite par la majorité parlementaire ; la liberté de penser sans *aucun frein*, ni en religion, ni

en morale, ni en politique, par conséquent, la liberté de la presse et des associations dans toute leur étendue.

Le fond commun de ces principes libéraux, c'est le rationalisme ; d'où dérivent la liberté des cultes, la suprématie de l'État sur l'Église, l'enseignement laïque, le mariage civil ; en un mot, les *sécularisations*, c'est-à-dire la non intervention de la religion dans les actes de la vie publique, véritable athéisme social, couronnement nécessaire du libéralisme.

Dans l'ordre des faits, le libéralisme est l'ensemble des attentats inspirés par ces principes, l'expulsion des ordres religieux, la main mise sur les biens ecclésiastiques, la laïcisation des cimetières, des églises et des hôpitaux, l'enseignement obligatoire laïque ; les attentats contre la liberté de l'Église ; la corruption et l'erreur publiquement autorisées, soit à la tribune, soit dans la presse, soit dans les divertissements publics et dans les mœurs ; la guerre systématique au catholicisme et à la Papauté, désignés par les noms de guerres de cléricalisme, d'ultramontanisme ou de théocratie. Le libéralisme pratique est un monde complet : il a ses maximes, ses modes, ses arts, sa littérature, sa diplomatie, ses lois, ses machinations, ces guets-apens. C'est le monde de Lucifer, en opposition radicale et en guerre ouverte avec la société des enfants de Dieu.

Quelles que puissent être, dans l'ordre des idées et des faits, les nuances du libéralisme, il importe de faire remarquer que le libéralisme est *un*, comme est *un* le protestantisme, malgré ses myriades de sectes. Si vous l'envisagez dans ses doctrines, c'est le système d'une école ; si vous la considérez dans son organisation, c'est la machination d'une secte ; si vous l'observez dans les hommes qui veulent le faire prévaloir, c'est un parti plus ou moins métisé de politique. Parti, école ou secte, le libéralisme part toujours du principe fondamental, que l'homme et la société sont entièrement autonomes, libres de toute sujétion divine, indépendants de toute règle dont ils ne sont pas les auteurs. Par où l'on voit que le libéralisme conduit logiquement à tout ce que la démagogie la plus avancée et le despotisme le plus violent proclament en son nom.

Ce qui caractérise la révolution libérale, c'est l'inflexibilité de la logique. Sous des formes ondoyantes et même douces, elle marche lentement, mais sûrement, coupant, fauchant, abattant tous les produits de la civilisation chrétienne. C'est une marée qui envahit tous les peuples catholiques et de préférence les plus fidèles. D'abord elle a semé sa gangrène en France, puis en Espagne, puis en Italie, à l'heure présente elle fait le tour du monde, déployant tous les drapeaux, mais n'arbo-

rant qu'un symbole. Ce qui n'empêche pas que les libéraux complets, absolus, soient rares ; le plus grand nombre n'accepte qu'une part de ce radicalisme destructeur. Il y a des libéraux qui acceptent les principes et repoussent les conséquences ; beaucoup d'autres qui acceptent les conséquences et repoussent les principes. Les uns ne voudraient appliquer le libéralisme qu'à l'enseignement ; les autres, uniquement à l'ordre civil ; d'autres enfin rien qu'aux formes politiques. Seuls les plus avancés réclament son application pure et simple, en tout et pour tout. Les atténuations et les mutilations du *credo* libéral sont aussi nombreuses que les intérêts favorisés ou lésés par son application (1). De là, ces différents partis qui débitent le libéralisme à telle ou telle dose et dont il est utile d'esquisser la silhouette.

Les évêques de la province de Quito, avec l'autorité qui s'attache à leurs caractères et à leurs actes, distinguent, dans le libéralisme, trois degrés : Le libéralisme *absolu*, le libéralisme *modéré* et le libéralisme qui s'intitule *catholique*.

Le libéralisme *absolu* se rattache à la maxime césarienne : *Ecclesia in Statu*. L'Église est dans l'État, c'est-à-dire que le gouvernement civil et temporel, les ministères et les parlements sont en réalité le pouvoir unique, l'autorité suprême, le droit absolu. Il n'y a puissance qui soit supérieure, ni même égale à celle de l'État. L'État est la règle suprême et le dernier mot de la moralité ; il n'existe pas d'autres droits que ceux qu'il veut bien octroyer, ni d'autres obligations que celles qu'il impose. Toute autre société que l'État, l'Église même, doit recevoir de lui les conditions de son existence et les règles de son développement. Le libéralisme, une fois établi sur ce terrain, dénie à l'Église toute espèce de prééminence ; il lui refuse le caractère de société parfaite et indépendante ; il la considère comme une société inférieure, un collège soumis à l'État et redevable envers lui de son existence morale. D'où vient que si la vie publique de l'Église dépend exclusivement de l'État, il appartient à l'État seul de déterminer la nature et l'extension des droits de la dite Église et de prononcer dans l'espèce un jugement sans appel.

Le libéralisme modéré se réfère à la maxime : « L'Église libre dans l'État libre ». Les libéraux fidèles à cette devise, ne proclament pas la suprématie de l'État sur l'Église, mais bien l'autonomie et la complète indépendance de l'une et de l'autre. A leurs yeux, l'Église et l'État constituent deux sociétés séparées et libres, se mouvant et agissant dans le cercle de leurs attributions respectives et ne confiant qu'à la ligne de leurs

1. Don Sarda, *Le libéralisme est un péché*, pp. 18 et 28.

frontières. Cette distinction, cette séparation, cette indépendance mutuelle, proviennent de ce que le but et l'objet de la société civile ni ne se rapprochent ni ne se subordonnent au but et à l'autorité de l'Église. L'État est donc, dans cette théorie, maître de ses actes, et n'est point obligé de tenir compte des intérêts religieux de ses sujets. Dans sa sphère propre, il peut dicter toute loi et obliger à leur accomplissement, même quand elles sont en opposition avec le droit canonique. Si, pour de justes motifs, il signe avec l'Église des concordats, c'est sur la base d'une égalité réciproque et comme de puissance à puissance, l'État restant juge de leur maintien et de leur abrogation. Quant à l'Église, elle n'a rien à faire dans l'ordre temporel ; son pouvoir se rapporte uniquement aux choses spirituelles et à la conscience. L'Église manque donc de droits publics proprement dits ; elle ne peut jouir que de la liberté individuelle et du droit commun. L'État, de son côté, doit remplir sans entraves sa mission ; il doit étendre chaque jour davantage la sphère de la liberté ; il doit accorder à tous indistinctement la liberté de la presse, la liberté des cultes, de l'enseignement, des associations, sans imposer à la pensée, à la conscience, à la parole aucune restriction pieuse, mais pose seulement, à leur expansion, les limites qu'exigent la tranquillité publique et l'ordre social. En un mot, le libéralisme modéré *juxtapose* l'Église et l'État ; il accorde à l'État l'autonomie et l'indépendance qui le déchargent de toute subordination à l'Église.

Le libéralisme, qui se dit catholique, reconnaît que l'Église, en matière de foi et de mœurs, jouit d'une puissance supérieure à tous les pouvoirs de la terre ; mais pour ne pas irriter les esprits, il ne convient pas d'en entretenir les fidèles. En principe, un catholique ne peut ni soutenir, ni défendre la séparation de l'Église et de l'État. De même que, dans l'homme, le corps doit être soumis à l'âme, de même, dans la constitution de l'humanité, l'État doit se subordonner à l'Église, comme au principe et à l'institution surnaturels qui féconde, élève, ennoblit les sociétés rachetées par Jésus-Christ. Cependant l'Église devrait se rappeler les injustices dont elle fut victime sous la domination des rois et accepter, de l'État, l'idée de leur séparation amiable, l'Église possédant une force morale suffisante, pour se conserver et se propager, sans l'appui et le secours d'aucun gouvernement. Le pouvoir temporel des papes est légitime, utile, nécessaire même, cependant Léon XIII devrait renoncer aux droits de l'Église, tenir pour irrévocables les faits accomplis. Quant aux libertés modernes, elles ne devraient pas alarmer l'Église. La liberté de la pensée, de la parole et de la presse favorisent la discussion, et de la discussion, dit le proverbe, jaillit la lumière. La liberté des cultes se-

conde l'émigration et active le progrès des peuples chrétiens. Les autres libertés sont l'objet des aspirations universelles ; il faut leur céder, une plus longue résistance ne pourrait qu'éloigner davantage les foules de l'Église. La prudence et la charité conseillent de s'incliner devant l'esprit du siècle et les injonctions des circonstances. Catholiques, nous professons la foi de Jésus-Christ ; nous répudions les erreurs dogmatiques et les hérésies ; nous aimons l'Église comme une mère ; mais libéraux nous croyons qu'en pratique les fils de l'Église doivent, tout en sauvegardant leur foi personnelle, rechercher tous les moyens de conciliation avec leurs ennemis, et adopter, soit au pouvoir, soit dans la vie privée, un système de transaction. La diplomatie doit régler en souveraine la profession de la foi et répudier toute intransigeance d'orthodoxie.

« De toutes les inconséquences et antinomies qui se rencontrent dans les degrés moyens du libéralisme, dit Don Sarda, *la plus repoussante et la plus odieuse* est celle qui ne prétend à rien moins qu'à unir le libéralisme avec le catholicisme. Et toutefois d'illustres esprits et de grands cœurs, aux bonnes intentions desquels on ne peut s'empêcher de croire ont payé leur tribut à cette absurdité. Cette *funeste* erreur naquit du désir exagéré de concilier et de faire vivre en paix des doctrines forcément inconciliables et ennemies, du fait même de leur propre essence. Le libéralisme est l'affirmation dogmatique de l'indépendance absolue de la raison individuelle et sociale. Le catholicisme est le dogme de la soumission absolue de la raison individuelle et sociale à la loi de Dieu. Comment concilier le oui et le non de deux doctrines si opposées. Aux fondateurs du catholicisme libéral, la chose parut facile, les illustres *sophistes* ne virent pas que si la raison individuelle a l'obligation de se soumettre à Dieu, la raison publique et sociale, ne peut s'y soustraire, sans tomber dans un dualisme extravagant, en vertu duquel l'homme serait soumis à la loi de deux *criterium* contraires et de deux consciences opposées. De sorte que la distinction de l'homme privé et de l'homme public, le premier obligé à être chrétien, le second autorisé à être athée, tomba immédiatement tout entier sous les coups écrasants de la logique intégralement catholique. Le *Syllabus* acheva de la confondre sans rémission (1) ».

Don Sarda se demande d'où vient une telle erreur et l'attribue à une fausse interprétation de l'acte de foi. Les catholiques libéraux croient fermement que le catholicisme est la véritable révélation du Fils de Dieu,

1. *Le libéralisme est un péché*, p. 31.

mais ils ne le croient point, parce que c'est une révélation imposée à la foi, par le magistère de l'Église. D'où il résulte que, tout en se figurant avoir la foi due aux vérités chrétiennes, ils ne l'ont pas et en ont une simple conviction humaine. Selon eux donc leur intelligence étant la raison déterminante de leur foi, il en est de même pour autrui. Dans l'incrédulité, ils ne voient pas une infirmité ou un aveuglement volontaire de l'entendement, et plus encore du cœur, mais un *acte licite*, émanant du for intérieur de chacun, aussi maître de croire que de nier. De là, chez eux, le respect profond pour toutes les convictions bonnes ou mauvaises ; de là leur horreur pour toute pression sociale qui prévienne ou châtie l'hérésie ; de là leur haine pour toute législation catholique ; de là, leur façon de louer en histoire les choses suivant leur utilité temporelle, non selon leur conformité surnaturelle à la foi ; de là enfin ce *piétisme* qui n'est qu'une falsification de la vraie piété, le naturalisme dans la maison de Dieu, atteinte grave portée à l'ascétisme et au mysticisme chrétiens.

J'ajouterai, pour compléter ces déclarations et ne pas trop charger les coupables, que cette erreur peut provenir simplement d'un malentendu sur la nécessité de professer sa foi. Nous connaissons des prêtres et des évêques, certainement libéraux et non moins certainement bons catholiques ; ils se tiennent à leur libéralisme *pratique*, non parce que le motif de leur foi est insuffisant, mais parce qu'ils ne se croient point obligés de parler sans confusion devant les puissances, lorsqu'il s'agit de confesser sa foi ou de défendre la loi. Avec eux, c'est moins défaut de foi que défaut de vertu, crainte de se créer des embarras, désir d'acquérir la réputation d'un esprit courtois, d'un cœur bienveillant, d'une âme ouverte à toutes les grandeurs.

## Criminalité du libéralisme.

VII. — En innocentant quelques personnes, on ne peut innocenter les doctrines. Abstraction faite de la bonne foi, de l'ignorance et des diverses circonstances atténuantes, les doctrines et les pratiques du libéralisme sont intrinsèquement criminelles ; pour les personnes qui s'y livrent, elles forment un écueil sur lequel la foi, les mœurs et le salut des âmes peuvent se perdre : c'est un point qu'il faut bien préciser.

« Le naturalisme, disent les illustres prélats de la province de Burgos, qu'on l'appelle rationalisme, socialisme, révolution ou *libéralisme*, par sa manière d'être et son *essence même*, sera toujours la négation franche ou